

AGENT DE SECURITE SSIAP1 RECYCLAGE

Suivant l'arrêté du 2 mai 2005 modifié le 30 décembre 2010

Prérequis et Public visé :

Agents de sécurité incendie qualifiés SSIAP 1 en activité (attesté par l'employeur ou le contrat de travail)

Etre titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3.

Fournir une attestation employeur de pratique d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1607 heures au cours des derniers 36 mois

Etre titulaire de la Qualification de secourisme en cours de validité (Carte SST recyclage à jour de formation continue à la date de l'examen ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE1 à jour de formation continue)

Objectifs de la formation :

Permettre au stagiaire d'assurer le maintien de ses connaissances et de connaître l'évolution de la réglementation – Vérification triennale obligatoire avant la fin de validité de la précédente formation cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

Contenu de la formation :

Prévention

Réglementation

Évolution de la réglementation

Accessibilité au public

Moyens de secours

Évolution de la réglementation et des moyens de secours

Mise en situation d'intervention

Réglementation

Mise en œuvre des moyens d'extinction

Méthode d'extinction d'un début d'incendie

Protection individuelle

Exercices d'extinction de feux réels de différentes classes au moyen d'extincteurs adaptés

Entraînement à l'utilisation d'un RIA sur feux réels (parcours non rectiligne)

Évacuation des occupants

Levée de doute

Utilisation de moyens de communication mobiles

Cas concrets de gestion d'alarme



Compétence du formateur et Pédagogie :

Formateur S.S.I.A.P 3 ayant une pratique régulière des prescriptions légales de sécurité.
Présentiel obligatoire

Évaluation :

Contrôle par questionnaire à choix multiples

Questions pratiques :

Nombre de stagiaires : 12 stagiaires maximum.

Lieu de la formation : Dans vos locaux

Moyens pédagogiques : Outils pédagogiques et techniques : Salle de formation équipée : Cours sur vidéo projecteur Supports pédagogiques papier Documentations spécifiques Matériels spécifiques (liste non exhaustive) : Extincteurs gaz poudre et eau (2 par stagiaire), Mannequin pour exercices pratique Bac à feu écologique SSI Moyens de secours Moyens mobiles de communication

Durée de la formation : 14h00 2 jours (Théorie-Pratique-Test) 08h00-12h00 / 14h00-17h00

Tarifs sur Demande

Recyclages :

Recyclage tous les 3 ans.

Recyclage tous les 2 ans en matière de secourisme.

Attribution finale :

Attestation de suivi de recyclage



VERSION P-RSSI1 -15/03/2021